

**Tarifs BTSA Génie des Equipements Agricoles
Année scolaire 2025/2026**

Formation par apprentissage

- Statut demi-pensionnaire : 52,50 € / semaine, soit 1 050 € / an
- Statut pensionnaire : 109 € / semaine, soit 2 180 € / an

Un étudiant en contrat d'apprentissage ne peut pas prétendre aux Bourses.